

L'arroseur arrosé : Macron traîné au tribunal par son égérie Greta et 15 autres gamins-crétins

écrit par Christine Tasin | 24 septembre 2019



Le plus symptomatique de cette plainte aussi ridicule et inconsistante que son émetteur principal c'est qu'elle reconnaît que la France ne pollue pratiquement plus ou en tout cas qu'elle fait partie des pays qui polluent le moins... « *De vieux pays industriels comme la France et l'Allemagne sont responsables d'une large part historique des émissions, même si aujourd'hui ils ne sont pas les plus gros émetteurs de gaz à effet de serre, a fait valoir le cabinet Hausfeld* » mais elle ferait partie de ceux qui, historiquement, ont pollué beaucoup !

Et voilà, le procès du passé, de l'histoire... pour justifier une haine pathologique et psychanalytique de la civilisation occidentale née en Europe, ça continue.

Cela ne vous rappelle rien ? La colonisation, l'esclavage... il faut que les Occidentaux paient pour leur histoire, pour leur passé, et même pour leur non écologie au moment où l'écologie

n'existait pas, forcément.

.

Encore un coup de Soros ? Qui paye les avocats de ces 16 jeunes crétins qui ont rédigé la plainte et vont la mener au bout ?

.

La plainte des 16 gamins-crétins est juste un coup médiatique. Toutes les plaintes déposées à l'ONU n'ont -pour le moment- aucune conséquence judiciaire, n'amènent aucun pays à changer sa façon de voir... sauf si la décision de l'ONU arrange les politiques, comme ce fut le cas pour l'affaire Babyloup. En effet, l'ONU, suite à la plainte de la voilée de la crèche, a rendu un avis lui donnant raison. Avis qui eût pu, qui eût dû, rester lettre morte et qui a été aussitôt avalisé par la Cour de Cassation, jurant ses grands dieux que dorénavant elle en tiendrait compte :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/09/08/baby-loup-la-cour-de-cassation-prete-a-revoir-ses-positions-sur-le-voile-pour-complaire-a-lonu/>

C'était il y a un an. Et depuis, la Cour de Cassation chouchoute pas mal les voilées et malmène pas mal les Résistants à l'islamisation. Le hasard ? Il faut dire que depuis que Bertrand Louvel, défenseur du voile intégral préside la Cour de cassation on en avait déjà vu des vertes et des pas mûres...

<http://resistancerepublicaine.com/2014/06/23/bertrand-louvel-d-efenseur-du-voile-integral-nomme-premier-president-de-la-cour-de-cassation-par-paul-le-poulpe/>

.

Notre juriste Maxime, effaré, en était arrivé à se demander si le jour n'était pas proche où la Cour condamnerait la victime

d'un viol pour avoir porté une jupe...

<http://resistancerepublicaine.com/2019/07/31/cour-de-cassation-bientot-la-victime-dun-viol-condamnee-pour-avoir-porte-une-jupe/>

.

Mais revenons à ce procès intenté par des mioches à 5 puissances internationales... On ne reviendra pas sur le fond, on sait qu'à Résistance républicaine on nie que le réchauffement climatique soit dû à l'activité humaine et que l'on crie à l'imposture écologique. Ce qui rend encore plus dérisoire l'action des gamins-crétins. Manipulés par des adultes sachant, eux, très bien ce qu'ils font. Qui a écrit le discours lu par Greta, Greta qui refuse l'école ?

.

Les cinq pays visés par la plainte font partie de ces 44, figurent parmi les grands pollueurs de la planète, et sont influents au sein du club des pays riches du G20. Ce qui leur a valu d'être épinglés, plutôt que les Etats-Unis, la Chine ou l'Inde, plus gros émetteurs au monde, qui eux n'ont pas ratifié ce protocole.

Ben oui, 44 pays, il y a 30 ans, ont signé une convention des droits de l'enfant... on l'utilise à présent contre eux. Exactement comme le Pacte de Marrakech dont on nous a dit et redit qu'il ne serait pas contraignant...

.

La France, l'Allemagne, l'Argentine, le Brésil et la Turquie visés. La France de Macron. Il a dû s'en étouffer. C'est très injuste, lui qui dépense son énergie et l'argent des Français pour les convaincre que plus écolo que lui tu meurs ! Même le peu charismatique Blanquer s'est fendu d'une vidéo pour encourager nos jeunes têtes métissées à devenir éco-délégué !

<http://resistancerepublicaine.com/2019/09/21/250-000-eco-deleg>

[ues-dans-nos-ecoles-macron-cest-pour-obtenir-les-electeurs-ecolos/](#)

.
Cette plainte est très injuste ! Alors que Macron s'apprête à taxer encore plus ceux qui roulent, ceux qui se douchent, ceux qui se chauffent, au nom de la planète !

Evidemment, le locataire de l'Élysée a répondu tout de suite, pris entre ses contradictions. D'une part il a contribué à faire de Greta l'intouchable [Pythie](#) des temps modernes en la recevant à l'Élysée, d'autre part elle lui crache dessus...

.
Et ce grand imbécile de se justifier au lieu de renvoyer Greta à ses poupées avec une fessée !

« Toutes les mobilisations de notre jeunesse ou des moins jeunes sont utiles. Mais il faut qu'elles se concentrent maintenant sur ceux qui sont le plus loin, ceux qui essaient de bloquer. Je n'ai pas le sentiment que le gouvernement français ou le gouvernement allemand, aujourd'hui, sont en train de bloquer », a affirmé le président français, lui aussi en déplacement à New York. « Quand je vois qu'on va fermer l'ensemble de nos activités charbon, qu'on stoppe l'exploitation d'hydrocarbures, qu'on est en train de bouger, je ne suis pas sûr que ce soit la voie la plus efficace. »

Le chef de l'Etat a aussi appelé les jeunes à agir concrètement sur le terrain. « Je pense surtout maintenant qu'on a besoin qu'on ait une jeunesse qui nous aide à faire pression sur ceux qui bloquent, en se mobilisant, et qui aussi participent à des actions très concrètes. Il y a des tas d'actions citoyennes qui sont utiles », a-t-il déclaré, lâchant un dernier message en direction de Greta Thunberg : « Là, des positions très radicales, c'est de nature à antagoniser nos sociétés. »

<https://www.europel.fr/international/exclusif-emmanuel-macron-repond-a-greta-thunberg-je-nai-pas-le-sentiment-que-la-france-bloque-3921379>

Antagoniser nos sociétés... c'est cela, oui... Le bougre sait de quoi il parle !

.

Climat: Greta Thunberg et 15 jeunes intentent une action juridique contre 5 pays

Il n'y a pas que les manifestations ou les appels à agir contre le réchauffement à l'ONU: 16 jeunes, dont Greta Thunberg, ont annoncé lundi une nouvelle offensive, sur le terrain juridique cette fois, en dénonçant l'inaction des dirigeants comme une atteinte à la convention de l'ONU sur les droits de l'enfant.

Bien que les dirigeants du monde aient signé cette convention il y a 30 ans, par laquelle ils s'engagent à protéger la santé et les droits des enfants, «ils n'ont pas tenu leurs engagements», a déclaré l'égérie suédoise du climat, en marge du sommet sur le climat de l'ONU lors duquel elle a à nouveau dénoncé l'inaction des dirigeants face à l'urgence climatique.

La quasi-totalité des pays – Etats-Unis exceptés- ont ratifié cette convention censée protéger la santé et les droits des enfants, et pourtant, «chacun de nous a vu ses droits violés et reniés. Nos avenir sont en train d'être détruits», a ajouté Alexandria Villasenor, parfois surnommée la Greta Thunberg américaine.

La France, l'Allemagne, l'Argentine, le Brésil et la Turquie visés

Cette plainte inédite, déposée par 16 jeunes âgés de 8 à 17 ans et venus de 12 pays, avec l'aide du cabinet international d'avocats Hausfeld et la bénédiction de l'Unicef, vise cinq pays pollueurs – la France, l'Allemagne, l'Argentine, le Brésil et la Turquie.

Elle s'inscrit dans le cadre d'un «protocole optionnel» méconnu de la convention: il autorise depuis 2014 des enfants à porter plainte devant le comité des droits de l'enfant de l'ONU, s'ils estiment que leurs droits sont bafoués. Le comité est censé enquêter sur les violations présumées, puis faire des recommandations aux Etats visés pour y mettre fin.

Les recommandations ne sont pas contraignantes, mais les 44 pays ayant ratifié ce protocole s'engagent en principe à les respecter, a expliqué Michael Hausfeld, qui espère que des recommandations seront faites dans les 12 mois qui viennent.

Les cinq pays visés par la plainte font partie de ces 44, figurent parmi les grands pollueurs de la planète, et sont influents au sein du club des pays riches du G20. Ce qui leur a valu d'être épinglés, plutôt que les Etats-Unis, la Chine ou l'Inde,

plus gros émetteurs au monde, qui eux n'ont pas ratifié ce protocole.

De vieux pays industriels comme la France et l'Allemagne sont responsables d'une large part historique des émissions, même si aujourd'hui ils ne sont pas les plus gros émetteurs de gaz à effet de serre, a fait valoir le cabinet Hausfeld.

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/climat-greta-thunberg-et-15-jeunes-intendent-une-action-juridique-contre-5-pays-20190923>